

Rémi Cardon

SÉNATEUR DE LA SOMME



08

JANVIER
2023

PAGE 2

Pour que
le Lycée Pro
ait de l'avenir

Bilan
2022

PAGE 3

Déjà deux
ans à votre
écoute

PROPOSITION DE LOI VISANT
À RENFORCER L'EFFICACITÉ
DES POLITIQUES DE
RENOUVELLEMENT ÉNERGÉTIQUE
DES LOGEMENTS



PAGE 6

La rénovation
thermique, clé
de notre sobriété
énergétique



Meilleurs vœux, et surtout la santé !

L'année 2023 ne s'annonce pas vraiment très réjouissante. Réforme de l'assurance chômage, et maintenant réforme de la retraite, il ne manquerait plus que le Gouvernement réforme l'assurance maladie et ce serait le grand chlem ! Le Gouvernement semble en effet plus rapide, plus efficace ou tout simplement plus déterminé à accélérer le libéralisme économique que la transition écologique et sociale dont notre pays a besoin.

Pour reprendre une formule célèbre, « Notre maison brûle et le Gouvernement regarde ailleurs » ! Pire, il entreprend une réforme des retraites pendant que les français sont focalisés sur les fêtes de fin d'année. Si au moins cette réforme était juste et justifiée mais non, elle sera purement comptable. À l'heure où j'écris ces lignes, le Gouvernement annonce sans rougir que la réforme va généreusement prendre en compte les critères de pénibilité qu'il a lui-même retirés début 2018.

Si je ne peux que regretter la stratégie du Gouvernement semblant une nouvelle fois imposer toujours plus d'efforts au plus fragiles et aux classes moyennes, qui sont certes les plus nombreux, mais qui disposent de moins de ressources que les 10% les plus riches. Car il ne faut pas oublier que nous vivons dans un pays riche. La justice sociale et la répartition des richesses devraient être l'objet d'un grand débat. La majorité relative du Gouvernement à l'Assemblée nationale pouvait nous laisser craindre une forme d'immobilisme mais aussi espérer justement de longs débats. Au lieu de cela, le Gouvernement use et abuse de l'article 49-3 de la Constitution sans même laisser le temps à toutes les familles politiques de défendre leur point de vue.

Le Sénat, ne pouvant renverser le Gouvernement par une motion de censure, garde sa capacité de débattre. Il est heureux de constater qu'au sein d'une telle assem-

blée, pourtant très conservatrice, des avancées peuvent être proposées. Ainsi, le Sénat a voté l'indexation de la DGF sur l'inflation et a rejeté la suppression de la CVAE. Il n'est pas certain que le Gouvernement écoute et retienne finalement ces éléments. Nous attendons donc ses arbitrages ainsi que des éclaircissements sur le "Filet de sécurité" et sur le "fonds vert" destinés aux collectivités locales.

J'espère pouvoir vous en dire plus lors de notre prochain atelier thématique ou lors des cérémonies de vœux où j'espère vous retrouver nombreux. D'ici là, prenez soin de vous !

Cordialement,
Rémi Cardon

De la transparence pour le futur de nos écoles

Instaurer l'école de la confiance et de la réussite impose de mieux faire ensemble, rééquilibrer, dépasser les objectifs, concerter largement, co-construire pour faire rayonner nos écoliers. Cette ambition collective que je porte, ne peut se faire que dans la transparence et le respect de chacun.

Cette année encore, j'ai saisi Monsieur Gilles Neuviale, Inspecteur d'Académie et DASEN de la Somme, pour lui demander de réels efforts de transparence et de codécision pour la prochaine carte scolaire du département. Alors même que des engagements ont été pris lors de la convention ruralité signée en 2018, chaque année les élus et les équipes éducatives doivent poursuivre un parcours du combattant pour obtenir des informations de la part de l'Académie.

L'enjeu de l'éducation est trop important dans notre département pour que je ne me résigne à y voir s'installer durablement une école de la méfiance et du mépris, gouvernée de manière solitaire avec pour seule feuille de route des logiques comptables.

Pourtant, à l'heure où l'on apprend de nouveau par voie de presse la perte de 142 postes d'enseignants dans l'Académie d'Amiens à la rentrée, aucune concertation large n'est prévue. Nous devrions donc nous attendre à de nouvelles décisions ne prenant pas en compte les particularités locales, les dynamismes et les projets pédagogiques des communautés éducatives.

Cela est d'autant plus regrettable que le Gouvernement a lancé une nouvelle campagne nommée "Notre école, faisons la

ensemble !". Il semblerait que du slogan à l'action, tout reste à faire.

J'ai donc, de nouveau, proposé la tenue d'Assises des Territoires Éducatifs dans chaque circonscription scolaire du département, mêlant Rectorat, représentants de la communauté éducative, parents d'élèves, Présidents de communauté de communes et élus locaux.

À charge, maintenant, à Monsieur Neuviale de choisir la voie du fait du prince ou, d'enfin organiser une large consultation qui nous permettra de défendre nos écoles rurales comme nous l'avons fait à Sailly-Flibeaucourt et Jumel, et de faire primer les logiques pédagogiques aux logiques comptables et financières.

Pour une réforme concertée et pédagogique des Lycées Pro

Dans la droite lignée de sa réforme sur l'assurance chômage, le Gouvernement souhaite à présent réaliser une réforme du lycée professionnel pour « favoriser l'insertion sur le marché du travail ». Une réforme dont les contours restent flous mais dont les finalités sont claires : les élèves passeront plus de temps en entreprises au détriment des enseignements en classe afin d'insérer les jeunes plus tôt sur le marché du travail. Cela se ferait donc avec un programme d'enseignement amoindri, ce qui s'avère dangereux pour cette jeunesse des lycées pro. Car celle-ci serait condamnée à subir les lois du marché du travail sans perspective de reconversion, formation et d'évolution de carrière.

depuis plusieurs semaines cette situation pour laquelle j'ai notamment interpellé le Gouvernement dans l'hémicycle. J'ai également rendu visite aux élèves et aux équipes enseignantes du lycée Romain Rolland à Amiens, du lycée Boucher de Perthes à Abbeville et du lycée Pierre Mendès France à Péronne. J'ai enfin été reçu par le recteur de l'Académie d'Amiens afin d'évoquer les concertations en cours sur cette réforme. La formation professionnelle de notre jeunesse mérite une véritable réforme concertée, de vraies solutions pour permettre une insertion épanouie des jeunes et les garanties d'une sécurisation de leur parcours de vie.

Retrouvez mes 10 propositions pour une réforme ambitieuse des lycées professionnels sur mon site internet.



Tous les acteurs du lycée professionnel sont très préoccupés par cette réforme, tout comme moi. C'est pourquoi, je suis

Mise à jour
Fiche conseil



Rénover votre église communale

Parfois très imposantes ou utilisant des techniques et des matériaux traditionnels, les églises nécessitent souvent des travaux assez onéreux qui peuvent même être des gouffres pour les finances de nos petites communes. Heureusement, de nombreuses subventions sont mobilisables et cumulables pour les sauver et les restaurer. Mon équipe a mis à jour notre fiche conseil sur ce thème pour intégrer notamment les nouvelles politiques territoriales du département et de la région. N'hésitez pas à la consulter et à nous interroger si besoin.



Bilan 2022

Il est temps pour moi de faire le bilan de l'année écoulée. Élection législative obligeant, l'année 2022 a été marquée par un arrêt important du travail législatif au printemps que les séances exceptionnelles de cet été n'ont pu compenser. Le nombre d'amendements déposés est naturellement en chute libre (-50%). J'ai néanmoins pu déposer deux Propositions de Loi sur le thème de l'énergie, ponctuant un travail majeur de ces deux dernières années. Les actions de contrôle du Gouvernement notamment par les questions orales et écrites ont été plus nombreuses (+64%). Enfin et surtout, mes déplacements dans la Somme pour venir à votre rencontre ont eux aussi été bien plus fréquents (+40%).



Les **3** principaux axes de travail de votre parlementaire

Travail législatif

- ✓ **2** propositions de Loi (PPL)
 - ▶ PPL visant à favoriser l'éolien terrestre dans le respect des territoires et des habitants
 - ▶ PPL visant à renforcer l'efficacité des politiques de rénovation énergétique des logements
- ✓ **15** propositions de Loi cosignées
- ✓ **392** amendements déposés ou signés

- ✓ **35** amendements adoptés
- ✓ **1** rapport écrit relatif à la transmission des entreprises : « Reprendre pour mieux entreprendre dans nos territoires »

Contrôle du Gouvernement

- ✓ **2** QAG
- ✓ **22** questions écrites
- ✓ **6** questions orales

Au service des collectivités

- ✓ **227** déplacements en 2022
- ✓ + de 20 000 km parcourus
- ✓ **8** fiches conseils
- ✓ **4** ateliers thématiques

Une année à votre rencontre



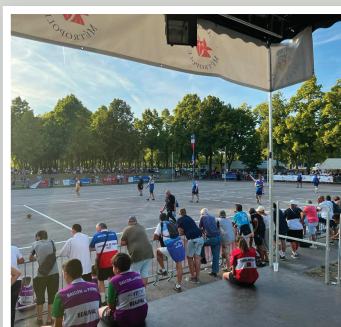
MÉMOIRE

Plus que jamais, et ce n'est pas la guerre en Ukraine qui nous fera dire le contraire, le devoir de mémoire doit être partagé avec le plus grand nombre. Il est de mon rôle et de mon devoir de parlementaire d'y participer activement et par mon mandat national, de représenter la nation reconnaissante envers celles et ceux qui se sont battus pour la France.



VIE LOCALE

Inauguration, fêtes et foires locales, activités sportives et culturelles... la vie reprend progressivement ses droits. Après deux années particulièrement marquées par les restrictions sanitaires, et même si nous devons rester prudents, il a été très plaisant pour moi de renouer avec la vie locale de notre département. N'hésitez pas à me convier à vos festivités, je me joindrai à vous avec plaisir.



SÉCURITÉ CIVILE - JUSTICE

L'année 2022 a aussi été marquée par les États généraux de la Justice. Le rapport qui en découle a malheureusement fait naître des nouvelles inquiétudes notamment pour la Cour d'appel d'Amiens. J'ai rencontré ces acteurs pour comprendre et défendre leur mission. Je salue d'ailleurs les juges, avocats, policiers, gendarmes mais aussi les pompiers qui œuvrent pour que nous ayons une société plus juste et plus sûre.



RENCONTRE AVEC LES ÉLUS

Avec plus de 120 rencontres au cours de l'année 2022, principalement sous la forme de face-à-face en mairie, les élus locaux sont les acteurs de terrain que j'ai le plus rencontrés. J'ai en effet la volonté de mieux vous connaître pour mieux vous aider que ce soit avec mon carnet d'adresses (à défaut de carnet de chèques) ou des fiches conseils et des ateliers thématiques.

ouches-Luchel



ACTEURS ÉCONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

Industrie, agriculture, services, monde de l'ESS mais aussi syndicats, notre département est riche d'acteurs de la vie économique. Siégeant à la commission des affaires économiques, ces rencontres sont surtout pour moi l'occasion de nouer avec la réalité du terrain et de mieux représenter ces acteurs lors des débats en commission ou en séance plénière.



ÉDUCATION

Allez savoir pourquoi, la jeunesse reste une thématique qui m'est chère. Avenir de notre pays et de l'humanité, ce public n'est aujourd'hui pas suffisamment accompagné et surtout pas équitablement traité. Les inégalités qui frappent notre pays affectent particulièrement notre jeunesse qui reste totalement imprégnée par les inégalités de naissance. Éducation, insertion professionnelle et implication dans la cité de notre jeunesse restent pour moi une priorité que je défends au quotidien.

L'éolien fait encore débat

Après plusieurs mois de rencontres et d'échanges avec les différents acteurs de la filière : promoteurs, antis, et experts plus ou moins indépendants ; j'ai donc pu déposer une Proposition de loi visant à favoriser l'éolien terrestre dans le respect des territoires et des habitants. C'est un sujet complexe et passionnant, où la passion justement dépasse parfois la raison. En tant que sénateur, je me suis efforcé de trouver une solution pour ne pas dire un compromis. Vu les critiques que j'ai pu recevoir des uns et des autres lors des débats que j'ai pu animer, j'ose croire que ma proposition était relativement équilibrée et défendait finalement l'intérêt général.

Ce travail m'aura surtout permis d'échanger avec mon groupe, ma commission et enfin et surtout en assemblée lors de l'examen du Projet de loi visant à accélérer les ENR, où j'ai pu déposer plusieurs amendements. C'est non sans une certaine fierté que deux de mes amendements ont été validés par mes pairs. À l'heure où j'écris ces quelques lignes, le débat se poursuit à l'Assemblée nationale. Selon toute vraisemblance une Commission Mixte Paritaire mêlant à parts égales Sénateurs et Députés devra trouver les ultimes arbitrages. Le débat sur l'éolien n'a donc pas fini de faire couler de l'encre.

La Rénovation thermique, clé de notre sobriété énergétique

La forte augmentation des prix de l'énergie nous touche toutes et tous. Le bouclier tarifaire, qui permet d'alléger le poids financier de ces augmentations, ne sera pas éternel. La rénovation thermique des logements constitue ainsi une solution de long-terme qui nous permettra de consommer mieux et moins d'énergie, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments. En effet, le secteur du bâtiment représente aujourd'hui 43% de notre consommation d'énergie et génère 23% de nos émissions de GES. Malheureusement, les dispositifs existants aujourd'hui ne sont pas satisfaisants. Sur les 700.000 subventions « MaPrimRénov » accordées en 2021, le nombre de logements sortis du statut de « passoire thermique », initialement annoncé à 80.000 par le gouvernement a été ramené à 2 500 par un récent rapport de la Cour des comptes.

À ce rythme-là il faudra plus de 1900 ans pour rénover les 5 millions de passoires thermiques du pays. Les travaux effectués à ce jour ne nous permettent d'économiser « que » l'équivalent de la consommation de la ville de Lyon.

Bien que des efforts bienvenus aient été réalisés avec la loi Climat

Résilience et l'augmentation des crédits dévolus à la rénovation énergétique des bâtiments, tout reste à faire. J'ai donc engagé une réflexion sur le large panorama de dispositifs existants, leurs avantages et surtout leurs inconvénients et je viens de présenter une proposition de loi pour une meilleure efficacité des politiques publiques de rénovation énergétique des logements.

Les dispositifs actuellement en place souffrent, par exemple, d'un angle mort dans le soutien aux propriétaires précaires. En effet, avec un reste à charge de l'ordre de 39% pour les propriétaires les plus modestes, le compte n'y est pas. Vous retrouverez le contenu de mes propositions sur mon site internet. Celles-ci portent l'ambition d'apporter des solutions simples, applicables dès aujourd'hui pour massifier la rénovation thermique des logements.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur mon site internet.



L'année 2022 est venue clôturer la quinzième législature (2017-2022) et ouvrir la seizième (2022-2027).

Cette riche année d'un point de vue législatif m'a permis, dans le cadre de mes travaux avec la délégation aux entreprises, d'écrire et de présenter un rapport relatif à la transmission des entreprises. L'année qui s'ouvre me permettra de continuer mon travail en lien étroit avec le monde de l'entrepreneuriat avec d'ores et déjà un débat relatif à la responsabilité sociétale des entreprises inscrit à l'ordre du jour au Sénat.

En 2023, je compte prolonger le travail engagé sur les énergies, enjeux de souveraineté et de résilience de nos territoires. En effet, après le débat sur la sûreté des installations nucléaires, l'examen du projet de loi dit "production d'énergies renouvelables" et ma propre proposition de loi pour un développement éolien, je vais être

amené à étudier le texte du gouvernement relatif à la construction de nouvelles installations nucléaires.

Toujours avec le souci de porter la voix de nos territoires, j'aurai l'opportunité de défendre avec mon groupe une proposition de loi pour lutter contre les déserts médicaux.

Enfin, je veillerai avec attention à ce que les réformes annoncées du Lycée professionnel et des retraites ne se fassent pas au détriment de l'avenir de nos concitoyens.

Je vous invite, ainsi, à me solliciter pour me faire part de vos avis, remarques et suggestions concernant les différents textes que nous étudierons en 2023 au Sénat.

Suite et fin du **Projet de Loi de Finances**

Dans l'ultime version du PLF, après une Commission Mixte Paritaire non-conclusive, le Gouvernement n'a pas complètement anéanti le travail parlementaire et a fait le choix de maintenir certains points émanant de l'examen par le Sénat. Cependant, il convient de noter que ces éléments demeurent souvent très secondaires et très ponctuels, et que peu des 600 amendements adoptés par le Sénat ont été retenus.

Sur les gros dossiers pouvant avoir un impact majeur pour nos collectivités, peu de surprises, nous allons bel et bien vers une suppression de la CVAE en deux ans et la DGF ne sera malheureusement pas indexée sur l'inflation.

Sur des préoccupations qui me sont chères, je note deux articles malgré tout adoptés. L'article 42 ter d'une part, permet la prorogation des « boucliers tarifaires » sur l'électricité et le gaz et

la création d'un « amortisseur » pour ceux qui ne seraient pas éligibles au "bouclier". Et, l'article 42 sexies d'autre part impose la création d'un rapport annexé au projet de loi de finances de l'année présentant l'effort financier de l'État en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments.

Ceci dit, un PLF peut en cacher un autre et ce sera donc un PLFRSS - Projet de Loi de Finance Rectificatif de la Sécurité Sociale, qui servira de "vecteur législatif" pour porter la réforme des retraites. Astuce technique pour pouvoir utiliser encore une fois l'article 49-3 de la constitution, cela ne nous empêchera pas de défendre jusqu'au bout un système juste et équitable.

Pour faciliter la mise en œuvre du ZAN

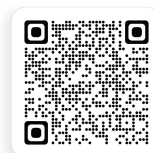
Depuis la promulgation de la loi Climat et Résilience, il ne se passe pas une semaine sans qu'un élu local du département m'interpelle et me fasse part de ses inquiétudes quant à la mise en œuvre de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette. Si cela pouvait nous rassurer, cette crainte et ces interrogations ne se limitent pas à notre département. Le Sénat, souvent présenté par le vox populi comme une institution inutile, s'est saisi de ce dossier.

Ce n'est pas moins de 4 commissions permanentes : des affaires économiques, de l'aménagement du territoire et du développement durable, des finances et des lois ; qui se sont unis pour créer une mission conjointe de contrôle relative à la mise en application des mesures de "Zéro artificialisation nette" Ce Mercredi 14 décembre, cette dernière présentait donc une Proposition de Loi en quatre axes.

Tout d'abord, un véritable dialogue territorial et une gouvernance

décentralisée sont préconisés. Ensuite une gestion adaptée des projets selon leur envergure : nationale, régionale ou intercommunale serait possible et résoudrait le cas du CNSE. Aussi, il serait possible de prendre en compte les spécificités notamment des territoires ruraux ou côtiers. Et enfin, diverses mesures devant faciliter la transition vers le ZAN sont proposées dont l'instauration d'un sursis à statuer pour s'opposer aux projets abusifs.

Pour en savoir plus, rendez-vous **sur mon site internet.**



Visites du Palais du Luxembourg

Vous êtes nombreux à me solliciter pour visiter le Sénat et vous auriez tort de vous priver. Nous vous proposons dorénavant d'organiser des visites tous les premiers mercredis du mois afin de vous permettre d'assister aux célèbres Questions d'Actualité au Gouvernement.

Vous pourrez vous inscrire en suivant le lien QR-code ci-contre :



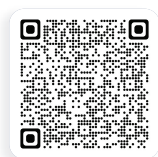
Cérémonies des vœux

C'est dans un contexte épidémique que j'espère plus favorable que l'an dernier, que je vous convie et espère vous retrouver nombreux à l'une des cérémonies de vœux que j'organise dans notre département.

Le 16 janvier à partir de 18h à **Pont-Rémy**
→ **Salle des fêtes, 17 Rue Robert Bordeaux**

Le 20 janvier à partir de 18h à **Amiens**
→ **Permanence parlementaire, 40 Place René Goblet**

Le 23 janvier à partir de 18h à **Caix**
→ **Salle des fêtes, Place du 8 Mai**



Pour des raisons de logistiques, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à ces événements en remplissant le formulaire accessible via le QR-code ci-contre. En cas de difficulté, envoyez-nous un email avec vos coordonnées complètes à : contact@remicardon.fr



Sobriété énergétique

Atelier Thématique

Passons du discours à l'action !

Si vous ne voulez pas vous contenter de mettre un col roulé mais au contraire de réfléchir à un plan de sobriété pour votre collectivité, nous vous proposons de nous rencontrer.

Cet atelier sera l'occasion de vous faire un résumé de l'actualité législative particulièrement riche sur ce thème ces derniers temps, de vous présenter des exemples de plan de sobriété mis en place par des collectivités locales et des aides que vous pourriez mobiliser pour passer vous-même à l'action.

6 février 2023

→ **À la Maison du Peuple de Saint-Ouen (80610)**
Salle des Fêtes, 60 rue de la République

Cet atelier sera suivi d'un pot de l'amitié.
Inscription libre par email à l'adresse : contact@remicardon.fr



Rémi Cardon



À découvrir



L'application Nos Lois
www.noslois.fr

Ça continue sur remicardon.fr

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à visiter le site internet, vous y retrouverez nos dossiers complets ainsi que des bons plans pour vos collectivités.

Inscrivez-vous à la newsletter pour ne rien manquer !

- **Au Sénat** : 15 rue de Vaugirard - 75291 Paris CEDEX 6
- **Dans la Somme** : 40, place René Goblet - 80000 Amiens

Je reçois sur rendez-vous à ma permanence parlementaire à Amiens. Pour tout renseignement merci de contacter mes collaborateurs au 03 22 46 31 37.